



**Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration  
du vendredi 21 janvier 2011**

**Ordre du jour**

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2010
2. Actualités de l'Université
3. Désignation du représentant BIATOSS au CA du PRES
4. Droits d'inscription aux colloques
5. Composition de la Commission Sociale d'Etablissement
6. Lettres de mission
7. Transferts de points de NBI vers la BULAC
8. Réorganisation des composantes et des services
  - a. Modification des annexes aux statuts de l'université (liste des composantes dans le cadre de la création des nouvelles UFR et des nouveaux départements et liste des écoles doctorales)
  - b. Statuts des nouvelles UFR (à la suite des recommandations du CA du 17 décembre 2010)
  - c. Information sur la cartographie des emplois dans les UFR et les départements
  - d. Information sur le réaménagement des locaux
9. Prix de la Nouvelle (composition du jury, montant des prix et processus éditorial)
10. Conventions
  - a. Convention portant sur l'organisation et les modalités de la gestion du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)
  - b. Convention avec l'EPCAD
  - c. Convention cadre de coopération avec l'université nationale de Cuyo
  - d. Convention cadre de coopération avec l'université de Sogang
  - e. Accord-cadre avec l'université de Californie, Berkeley
- ~~11. Questions diverses~~

Il n'est pas ajouté de questions diverses à l'ordre du jour en début de séance.

La question de la nomination d'un percepteur pour les subventions de la régions susceptibles d'être attribuées pour l'organisation du colloque de la SAES sera traitée au point 4.

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2010**

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

**2. Actualités de l'Université**

Point d'information, pas de délibération.

### **3. Désignation du représentant BIATOSS au CA du PRES**

**Hervé Clerbout est désigné par tirage au sort représentant BIATOSS au Conseil d'administration du PRES Sorbonne Paris Cité.**

### **4. Droits d'inscription aux colloques**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les tarifs proposés pour les colloques suivants :**

- « traduction, terminologie et rédaction technique : des ponts entre le français et le portugais » ;
- « l'attaque d'énoncé en allemand : syntaxe, sémantique, pragmatique et structure de l'information » ;
- « images de l'étranger ».

### **5. Congrès SAES**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination de l'agent comptable de l'université pour percevoir les subventions de la région susceptibles d'être accordées pour l'organisation du congrès de la SAES.**

### **6. Composition de la Commission Sociale d'Etablissement**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la composition de la Commission Sociale d'Etablissement des Etudiants sous réserve de lui adjoindre un représentant du Service des Relations Internationales.**

### **7. Lettres de mission**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission adressée à M. Hugues Marchal pour le développement d'une filière commune « Médecine – Humanités » au sein du PRES Sorbonne Paris Cité.**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission adressée à Mme Claire Soussan pour la responsabilité pédagogique du tutorat de l'enseignement à distance.**

**Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la lettre de mission adressée à Mme Claudine Mühlstein-Joliette pour les activités liées au numérique.**

### **7. Transferts de points de NBI vers la BULAC**

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le transfert de points de NBI vers la BULAC.**

## **8. Réorganisation des composantes et des services**

*Modification des annexes aux statuts de l'université (liste des composantes dans le cadre de la création des nouvelles UFR et des nouveaux départements et liste des écoles doctorales)*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la modification des annexes aux statuts de l'université.**

*Statuts des nouvelles UFR (à la suite des recommandations du CA du 17 décembre 2010)*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les statuts des nouvelles UFR.**

*Information sur la cartographie des emplois dans les UFR et les départements*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la cartographie des emplois dans les UFR et les départements.**

*Information sur le réaménagement des locaux*

Point d'information. Pas de délibération.

## **9. Prix de la Nouvelle (composition du jury, montant des prix et processus éditorial)**

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le montant des récompenses attribuées pour le Prix de la Nouvelle.**

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la composition du jury du Prix de la Nouvelle.**

## **10. Conventions**

*Convention portant sur l'organisation et les modalités de la gestion du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention portant sur l'organisation et les modalités de la gestion du SIUMPPS moyennant la modification de la première page demandée par Paris 1 : «*Considérant le souhait des établissements co-contractants de permettre à toute autre Université l'adhésion au présent SIUMPPS, et notamment aux membres des PRES parisiens auxquels sont rattachés les actuels signataires de ce document*».**

*Convention avec l'EPCAD*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec l'EPCAD.**

*Convention cadre de coopération avec l'université nationale de Cuyo*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention cadre de coopération avec l'université nationale de Cuyo moyennant la modification des noms des composantes de Paris 3 concernées.**

*Convention cadre de coopération avec l'université de Sogang*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention cadre de coopération avec l'université de Sogang moyennant la modification des noms des composantes de Paris 3 concernées.**

*Accord-cadre avec l'université de Californie, Berkeley*

**Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord cadre avec l'université de Berkeley moyennant les modifications demandées en séance.**

Les aspects financiers de cette convention feront l'objet d'un vote lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration.

#### ~~11. Questions diverses~~

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY